



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Alpes-Maritimes



53 avenue cap de croix  
06181 Nice cedex 1

Téléphone  
04 93 72 63 00

Télécopie  
04 93 72 64 17

Mél  
ia06@ac-nice.fr

[www.ac-nice.fr/ia06](http://www.ac-nice.fr/ia06)

**DIVISION DES ELEVES  
ET DE L'ACTION  
EDUCATIVE**

**Bureau vie scolaire**

Affaire suivie par :  
Annick DURAND

Téléphone :  
04 93 72 63 21

Télécopie :  
04 93 72 63 61

Mél :  
- annick.durand  
@ac-nice.fr

Le Directeur Académique,  
Directeur des Services départementaux de  
l'Education Nationale des Alpes-Maritimes,

à

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les  
Inspecteurs chargés de circonscription du  
premier degré

Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissement

**Objet : « Les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale »  
Note de service n°2013-094 du 7/06/13 – BO n°24 du 13 juin 2013**

L'année 2014 verra débuter le cycle des commémorations nationales et internationales du Centenaire de la Première Guerre mondiale. L'éducation nationale prend pleinement part à cette commémoration et s'applique à transmettre aux jeunes générations l'histoire et les mémoires de ce conflit. Le ministère de l'éducation nationale est membre fondateur du Groupement d'intérêt public (GIP) « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale » chargé de mettre en œuvre les commémorations de 2014. Ce dernier accompagne la coordination des projets pédagogiques menés par les classes et les établissements par le biais des comités académiques du Centenaire pilotés par les référents académiques « mémoire et citoyenneté ».

**1. Dimensions pédagogiques de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale**

Le travail pédagogique tiendra compte des quatre objectifs suivants :

- Insister sur la force de l'évènement
- Mettre en exercice l'épreuve nationale
- Avoir une approche interdisciplinaire et ouverte sur les mémoires portées par d'autres pays
- Faire le lien avec la Seconde Guerre mondiale et le développement de l'idée européenne

**2. La Première Guerre mondiale dans les programmes d'enseignement**

L'histoire de la Première Guerre mondiale est très présente dans les programmes scolaires et ce, dès le premier degré. Des disciplines autres que l'histoire peuvent également aborder ce sujet et les démarches pédagogiques transdisciplinaires pourront être mise en œuvre.

**3. Les actions éducatives spécifiques**

**3.1 Le concours « Les petits artistes de la Mémoire » du Centenaire.**

Réservé aux classes de CM2. Il s'agit de faire travailler les élèves sur le parcours de guerre d'un combattant de leur commune et d'élaborer un carnet artistique sur le modèle de celui de l'artiste combattant Renefer : ([educol.education.fr/petitsartistesdelamemoire](http://educol.education.fr/petitsartistesdelamemoire)).



2/3

3.2 L'appel à projet « Mémoires héritées, histoire partagée ».

Réservé aux classes de collèges (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et des lycées (2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>).

Ce projet doit permettre aux élèves français de découvrir et confronter les mémoires du conflit avec des élèves d'établissements étrangers, en particulier européens, engagés dans une démarche similaire. Pour ce faire, les établissements pourront solliciter l'aide des comités académiques du Centenaire et les délégations académiques aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC). Les échanges entre les élèves français et étrangers pourront s'appuyer sur la plateforme de l'action européenne « etwinning » <http://www.etwinning.fr/>, portée en France par le centre national de documentation pédagogique (CNDP) et permettant un travail interdisciplinaire à distance. Chaque projet pourra inclure la réalisation d'un voyage pédagogique permettant aux élèves français et étrangers de se rencontrer sur les champs de batailles de la Première Guerre mondiale ( <http://www.centenaire.org/>).

3.3 Labellisation nationale des meilleurs projets

Les comités académiques du Centenaire proposeront les projets les plus marquants à la labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Les projets ainsi reconnus pourront être publiés dans l'espace pédagogique du portail national de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Par ailleurs, les projets labellisés pourront éventuellement recevoir un soutien de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale en appui des financements traditionnels.

Pour obtenir plus d'informations, il est possible de se référer à la page dédiée au centenaire de la Première Guerre mondiale sur le site éducol du ministère : [educol.education.fr/centenaire-premiere-guerre-mondiale](http://educol.education.fr/centenaire-premiere-guerre-mondiale)

Calendrier indicatif de l'appel à projet « Mémoires héritées, histoire partagée »

Début novembre 2013	Fiche de demande de labellisation à remplir et à remettre à Mr LO COCO Robert chargé de Mission action culturelle
Fin novembre 2013	Envoi par les Comités académiques à la Mission du Centenaire des dossiers retenus pour labellisation et pour éligibilité à financement
Octobre 2013 à mars 2014	Echanges et élaboration de la production commune
Premier semestre 2014	Voyage scolaire en fonction du choix des établissements et finalisation de la production commune Transmission des productions aux Comités académiques du Centenaire.

Je vous remercie de votre engagement pour cette opération.



Philippe JOURDAN